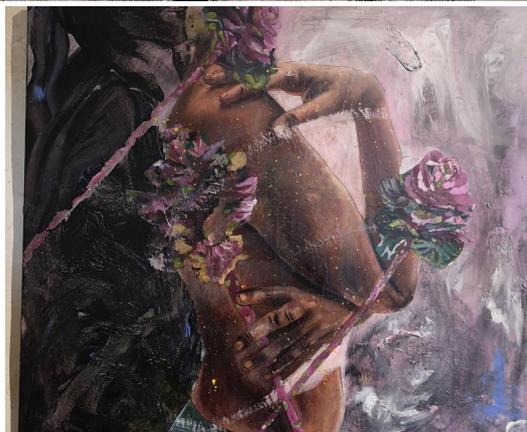
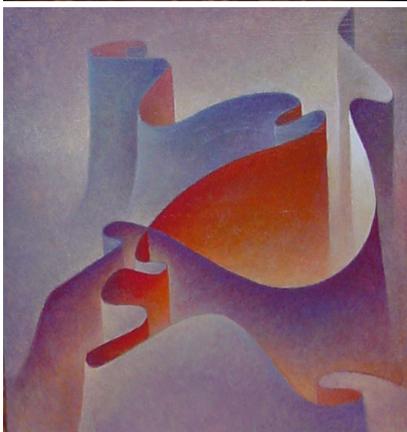


DOSSIER EXPOSANTS 2025



SOMMAIRE

01

Introduction

02

Le Dortoir des Moines

03

La salle capitulaire

04

Les Tarifs

05

Modalités d'expositions

06

Les contacts

07

Retrospectives

08

Nos contacts



L'abbaye de Saint-Benoît, du XII^{ème} siècle à aujourd'hui.

Nichée au creux de la vallée du Miosson, l'abbaye de Saint-Benoît date du XII^{ème} siècle. Ses origines appartiennent plus à la légende qu'à l'histoire. Elle fût d'abord fondée en tant que monastère au VII^{ème} siècle par Saint-Achard qui réunit une quinzaine de moines, c'est alors que l'abbaye de Quinçay devient un haut lieu monastique du Poitou. Au XII^{ème} siècle, l'abbaye est reconstruite, suite à sa destruction par les normands au IX^{ème} siècle. Quelques modifications sont apportées à l'abbaye au XV^{ème} siècle, l'église est dotée d'une chapelle seigneuriale et les murs du dortoir sont rehaussés pour y installer une charpente dite « en coque de bateau renversé », élément rare à l'époque dans l'architecture régionale. Comme beaucoup d'édifices religieux, l'abbaye a connue une période de déclin durant les guerres de religion. L'église est dégradée, le cloître est détruit et la salle capitulaire est transformée en écurie.



Historique

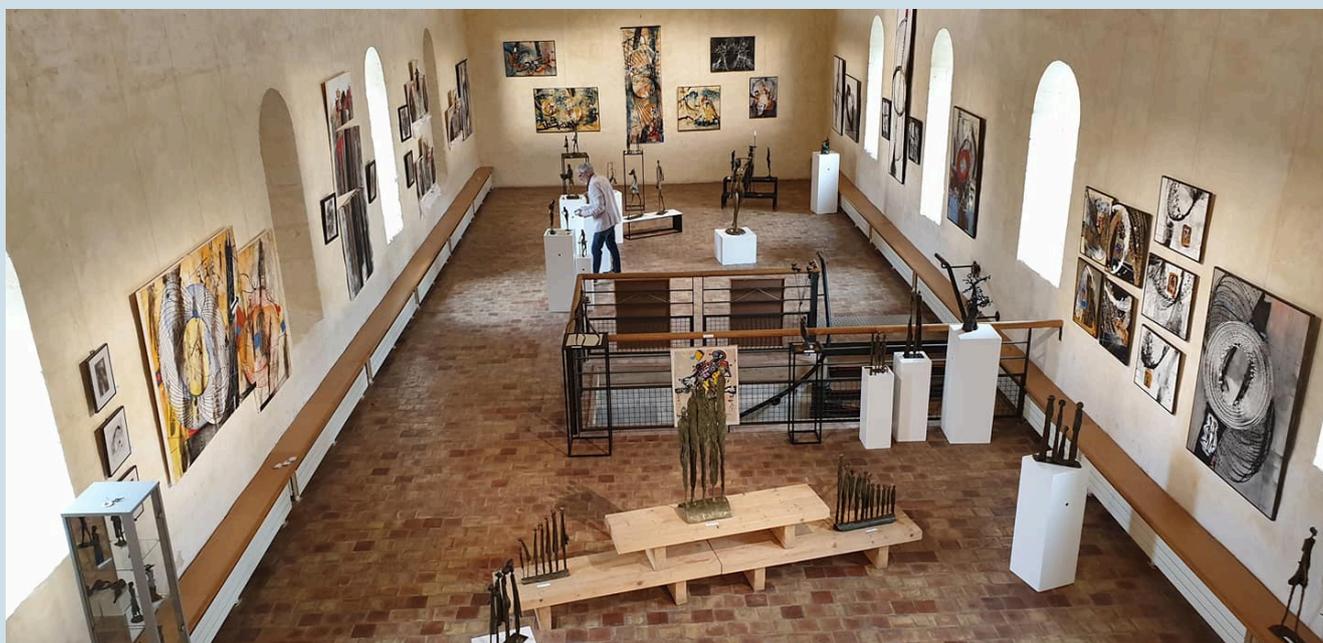
C'est ici que les moines se reposaient. Ils y accédaient par un escalier de pierre ouvert sur le cloître. Selon la règle de Saint-Benoît, ils dormaient tout habillés sur des nattes. Eclairée par huit baies romanes, cette pièce était placée au-dessus du chauffoir de sorte à récupérer de la chaleur. Aujourd'hui, le dortoir des moines, coiffé de sa charpente du XV^{ème} siècle en « coque de bateau renversé », est mis en lumière par de nombreuses expositions contemporaines. Classé monument Historique en 1984, l'abbaye représente un précieux témoignage de l'architecture monastique romane du Poitou. De l'abbaye du XII^{ème} siècle subsistent l'Eglise, l'ancien Logis Abbatial, la Salle Capitulaire et le Dortoir des Moines.

Aujourd'hui

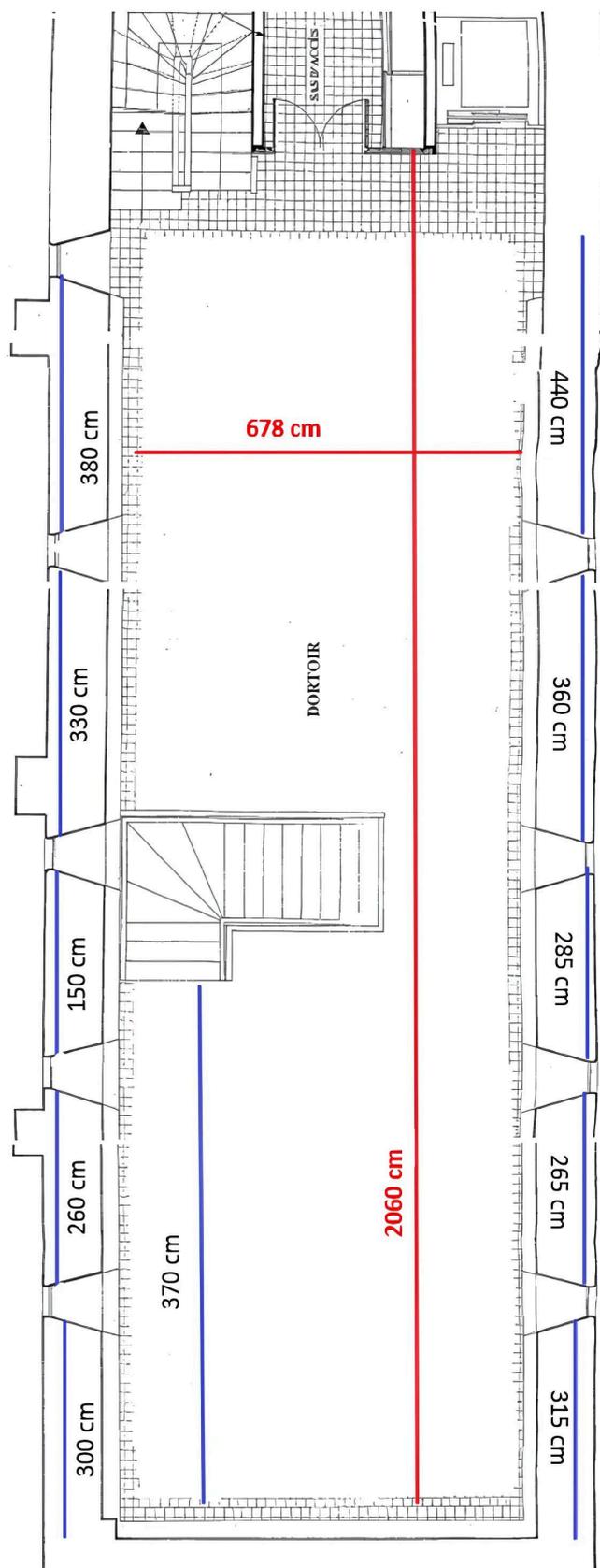
Le Dortoir des Moines est une salle essentiellement dédiée aux expositions, un lieu d'expression culturelle. Des conférences y sont également organisées.

Les expositions s'intègrent dans la saison culturelle de Saint-Benoît et figurent à ce titre dans le guide culturel annuel édité par la ville.

Le Dortoir des Moines est une salle splendide et magique avec ses vitraux et sa charpente en bois. Son acoustique exceptionnelle et la luminosité qui y règne en font un espace hors du commun.



PLAN DU DORTOIR DES MOINES



Caractéristiques techniques

Équipements : 25 mini-découpes RVE à led 4000 kelvins avec accroches sur rail électrique fixé aux poutres.

2 prises P17 20A en fond de salle (cour et jardin), système d'accrochage des œuvres par cimaises et fils.

d'acier avec crochets. (Changés en 2024)

Quelques chiffres

Jauge : 100 personnes

Superficie : 20,6 x 6,7m

Surface au sol : 130 m²

Hauteur : 5m sous poutres et 12,5m en haut de faîtage

Hauteur entre allèges et poutres : 4,6m

M² linéaires : 190 m²

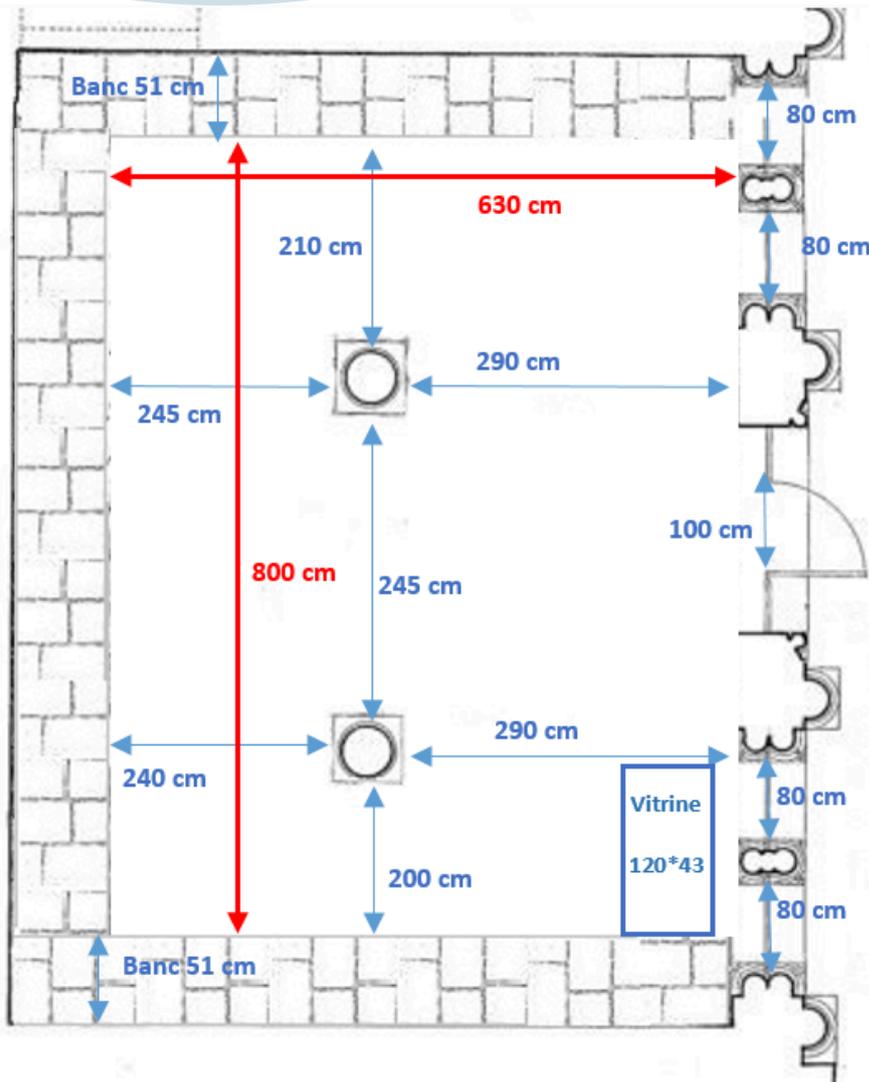
03

LA SALLE CAPITULAIRE

La salle capitulaire, qui communique directement avec le cloître, est un lieu important de la vie monastique. Dans cette pièce, tous les moines formant la communauté se réunissaient chaque matin. Un chapitre de la Règle de Saint Benoît était lu et commenté (d'où le nom de la salle), avant que le travail quotidien ne soit réparti entre les moines. Cette salle servait également à partager les nouvelles des autres Abbayes, à élire les abbés, et à la confession publique des fautes.



PLAN DE LA SALLE CAPITULAIRE



Quelques chiffres

Jauge : 40 personnes
Superficie : 8,65 x 6,5m
Hauteur : 3,62m
M² : 78,37 m²

Caractéristiques techniques

Équipements : 7 rubans LED changés en 2024
Système d'accrochage des œuvres par cimaises et fils.
d'acier avec crochets. (Changés en 2024)

Les tarifs de location du Dortoir des Moines et de la salle capitulaire sont calculés en fonction du statut : association communale, non communale, administrations, personnes privées, entrée payante ou gratuite...

Et en fonction de la durée de location, à la journée, au week-end ou à la semaine. Le prix de location inclue la possibilité d'obtenir des grilles d'exposition, des tables et chaises.

Tous les prix affichés sont en TTC.

Tarif non-communal

Tarif communal

Le Dortoir des Moines	La journée	Le weekend	La semaine
Associations - Entrée gratuite	20,00 €	40,00 €	80,00 €
Associations - Entrée payante	35,00 €	70,00 €	140,00 €
Administrations & personnes privées - Entrée gratuite	35,00 €	70,00 €	140,00 €
Administrations & personnes privées - Entrée Payante	70,00 €	140,00 €	280,00 €
Associations - Entrée gratuite	70,00 €	140,00 €	280,00 €
Associations - Entrée payante	140,00 €	280,00 €	560,00 €
Administrations & personnes privées - Entrée gratuite	140,00 €	280,00 €	560,00 €
Administrations & personnes privées - Entrée Payante	280,00 €	560,00 €	1120,00 €

La salle capitulaire	La journée	Le weekend	La semaine
Associations - Entrée gratuite	8,00 €	16,00 €	32,00 €
Associations - Entrée payante	16,00 €	32,00 €	64,00 €
Administrations & personnes privées - Entrée gratuite	16,00 €	32,00 €	64,00 €
Administrations & personnes privées - Entrée Payante	32,00 €	64,00 €	128,00 €
Associations - Entrée gratuite	32,00 €	64,00 €	128,00 €
Associations - Entrée payante	64,00 €	128,00 €	256,00 €
Administrations & personnes privées - Entrée gratuite	64,00 €	128,00 €	256,00 €
Administrations & personnes privées - Entrée Payante	128,00 €	256,00 €	512,00 €

Tarification Supplémentaire	Tarifs
Prestation technique pour éclairage ciblé sur œuvres (2 techniciens minium)	30,00 €/heure/technicien
Console Lumière	100,00 €
Console son	100,00 €
Plateau de scène	5,00 €

06

MODALITÉS D'EXPOSITIONS

1

Appeler le bureau de l'ADECT (05 49 37 44 53) pour connaître les disponibilités des salles et fixé un créneau sur la salle souhaité



2

Envoyer une note d'intention d'exposition et un book de votre travail adressé à monsieur le Maire, Bernard PETERLONGO et les membres de la commission culturelle.



3

La commission culturelle se réunira et étudiera les dossiers et vous recevrez une réponse à la suite de cette réunion



4

Si votre dossier est accepté, une convention de location de salle vous sera envoyé à votre domicile



5

Une fois votre dossier complété, signé et les pièces demandées fournis, il n'y a plus qu'à préparer votre exposition !

07

FLORILÈGE DES EXPOSITIONS

2016



MARIFA

2017



François GARROS

2018



Abdoulaye GANDEMA

2019



Xavier JALLAIS

2020



Michèle BONA

2021



François GARNIER

2022



Didier RENAUD

2023



Bernard ALEXIS

2024



MAN'S et Jean-Charles FERRAND



ADECT (Association de Développement Economique Culturel et Touristique)

Nadège BRANGER et Lucile GRANSEIGNE, Association ADECT

11, rue Paul Gauvin

86280 SAINT-BENOIT

Tél : +33 (0)5.49.47.44.53

Membres de la commission culturelle

Bernard PETERLONGO : Maire de la commune

Monique MARION : Adjointe Culture et patrimoine

Jean-Marie GUERIN : Délégué Patrimoine et Événements culturels

Françoise JAOUEN : Présidente de l'ADECT